

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE DU GROUPEMENT PAROISSIAL DE PONT D'AIN

Le 02/04/2019 à Pont d'Ain

Présents : Père Adrien
Henri de Boissieu, Varambon
Renato Collino, Poncin
Maurice Badout, Priay

Colette Arpin, Challes
Pascal Ravaux, Neuville / Ain
Violette Revaud, Jujurieux
Philippe Treff, resp. immobilier (invité)

Excusée : Monique Capitan comptable

Ouverture de la séance à 20 h par un temps de prière par le Père Adrien

Lecture du compte rendu de la réunion de la dernière réunion, par Violette Revaud, ce qui permet de faire **le point et les mises à jour sur la situation des sujets évoqués précédemment.**

- La mise aux normes de la salle paroissiale de St Jean le Vieux est en cours.
- La résiliation du contrat d'électricité de la salle communale de Druillat a bien été réalisée.
- La mutualisation des achats (gaz, électricité, téléphonie...) devrait être mise en place au cours du premier semestre ; un guide sera mis à la disposition des paroisses.
- Téléphonie Saint-Jean-le-Vieux : la ligne 'ex-France-Télécom' pourrait être supprimée pour basculer sur téléphonie uniquement numérique (box triple-play : Internet, TV et téléphonie).
- Oratoire de Pont d'Ain : Monique Capitan a contacté l'entreprise Servignat pour avoir un devis (pour la ventilation) mais ne l'a toujours pas reçu.
- Eglise de St Martin : il semble qu'un onduleur? ait été installé (par la Mairie ?)
- Rapprochement des comptabilités : le nouveau logiciel est fonctionnel mais les comptabilités ne sont toujours pas regroupées (au niveau diocésain).
- Jujurieux : Les travaux (remplacement d'une porte et d'une fenêtre) dans le local commercial de Jujurieux ont été validés par le diocèse. L'appartement au-dessus va être remis à la location sur le Bon Coin.
- La cure de St Jean accueille pour quelques mois une personne en difficultés recommandée par le curé de Cessy (P. Mickael Gaborieau). Il a été demandé à la personne de quitter les lieux pour le 31 mars mais elle n'avait pas encore trouvé de logement. Le père a considéré que c'était contraire à la charité chrétienne de la mettre dehors. Cette personne participe pour les charges occasionnées (chauffage notamment).

Si la situation perdure : il n'est pas envisageable de proposer une location (trop d'interférence entre la partie où loge cette personne et la cure) ; il faudrait être sûr qu'une assurance existe. Violette Revaud demande au diocèse.

- Location de l'appartement de Pont d'Ain : suite au problème de loyers impayés, sur les conseils avisés de Mme Grande (évêché), le Père Adrien et Philippe Treff ont rencontré le garant et le locataire ; un plan d'apurement a été mis en place et le locataire a assuré qu'il payerait le loyer.
- Visites des bénévoles aux maisons de retraite : ils sont bien pris en charge par la mutuelle Saint Christophe.

Ordre du jour

- Rénovation d'un bénitier en argent (XXe) de Jujurieux : le devis de Chevillard s'élève à 491 €. Le père trouve que c'est trop cher pour une pièce du XXe siècle. Ce bénitier date-t-il d'avant ou d'après 1905 ? mais il est probable que la Mairie refuserait de payer sa réparation. Le projet est donc abandonné.

- Denier du culte : 3 kakémonos ont été commandés, 1 pour Pont d'Ain, 1 à faire tourner sur les grosses églises des 2 moitiés du groupement, si possible à l'extérieur ? Le nombre d'enveloppe commandé a été réduit à 3000 puisqu'il n'y a plus de distribution "toutes boîtes aux lettres".

- La Commission chargée d'étudier la situation pour notre paroisse s'est réunie 3 fois ; un rapide synthèse de ses travaux a été présentée :

+ Le nom proposé, Commission "Ressources et solidarités diocésaines", est validé

+ Denier :

- Une étude approfondie du nombre de donateurs montre que les pratiquants ne donnent pas toujours (un travail de sensibilisation est à faire) ; que les non pratiquants qui sollicitent la paroisse pour un sacrement ou le catéchisme ne contribuent généralement pas (en parler aux équipes concernées et leur fournir des supports pédagogiques ?...) ; mais qu'un certain nombre de résidents secondaires ou extérieurs (ayant des attaches locales ?) participe.
- Une synthèse des résultats chiffrés a été réalisée par Philippe Treff et sera jointe dans l'enveloppe (cf. document joint)
- La distribution des enveloppes Denier aux sorties des messes des Rameaux, du 15 août, de la Toussaint et du 1er Dimanche de l'Avent (on vient de clôturer l'année liturgique) + à 2 des messes des familles. A chaque fois : faire une présentation au micro
- Le défi : trouver de nouveaux donateurs et inciter à basculer vers le prélèvement automatique

+ Finances paroissiales :

- L'érosion est constante
- Le conseil avait décidé de présenter aux paroissiens notre bilan comptable (en regroupant les postes) et de les sensibiliser également sur le nombre d'intentions de messe et sur les casuels. Ce sera fait lors de l'Assemblée paroissiale (fin septembre). Philippe Treff va proposer un condensé des chiffres de l'année 2017 (ceux de 2018 ne sont pas encore disponibles et comportent de plus une recette exceptionnelle : la vente de la cure de Neuville).
- La réalisation de petits documents illustrés expliquant l'utilisation de l'argent, les besoins de la paroisse est envisagée (Violette Revaud). Une idée de slogan : Les gens pensent que l'église est riche ! le Vatican, peut être ? mais pas votre paroisse !
- Mettre un thermomètre sur le site Internet ou les feuilles paroissiales, pour dire où on en est au fil de l'année ? (recettes - frais OU recettes face aux frais?)

Question diverse

L'ancien groupement de Poncin versait une participation annuelle de 110 € au SICLI (pour les droits de copie des chants liturgiques), mais pas celui de Pont d'Ain. Il est décidé de maintenir cette contribution pour l'ensemble du Groupement (actuel) de Pont d'Ain

Prochaine réunion du Conseil économique : le 11 juin à 20 h (avec à l'ordre du jour : **la préparation de la présentation des comptes et du bilan pour l'AG de septembre**)

Monsieur le curé

secrétaire

scrutateur